

Pionnière en biométhanisation

Saint-Hyacinthe conclut une entente avec Liberté en vue de transformer ses résidus de yogourt en gaz naturel

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 13 janvier 2016 – La Ville a conclu une entente avec Yoplait Liberté Canada, une entreprise de premier plan en transformation agroalimentaire située dans le parc industriel Olivier-Chalifoux de Saint-Hyacinthe, afin de recueillir et de traiter près de 6 500 tonnes de résidus de yogourt qui seront transformés en gaz naturel renouvelable.



À l'arrière : MM. Louis Bilodeau, directeur général de la Ville, Mathieu Deslauriers, directeur technique de l'usine Liberté de Saint-Hyacinthe, Mme Maria Martinez, coordonnatrice du développement durable chez Liberté et Pierre Mathieu, conseiller technique en traitement de l'eau de la Ville. À l'avant : MM. Nicolas Vigneulle, directeur de l'usine Liberté et Claude Corbeil, maire.

Saint-Hyacinthe est la première ville en Amérique du Nord produisant du gaz naturel à partir de matières organiques et utilisant ce gaz pour ses besoins énergétiques. Pour ce faire, elle utilise le contenu des bacs bruns de 23 municipalités et celui provenant d'entreprises agroalimentaires de la région, dont Liberté. « Cette entente avec un acteur majeur de l'industrie confirme le potentiel de ce projet novateur qui s'inscrit tout à fait dans la conception de développement durable de notre Ville puisqu'elle allie des intérêts

Direction des communications

Hôtel de ville, 700, av. de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Tél. : 450 778.8304 / Téléc. : 450 778.5817

écologiques, économiques et sociaux », d'indiquer le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.

En 2015, la Ville et Gaz Métro ont conclu une entente de principe pour l'achat des surplus de gaz naturel renouvelable produit par la Ville, soit jusqu'à 13 millions de mètres cubes par année, pendant 20 ans. Grâce aux revenus provenant de cette entente et de celles conclues avec les entreprises agroalimentaires et municipalités voisines, Saint-Hyacinthe va en tirer de nouveaux revenus annuels, incluant notamment des économies de plus d'un demi-million de dollars en carburant et en chauffage de ses véhicules et édifices municipaux.

« En valorisant leurs matières organiques, les citoyens et entreprises agroalimentaires font un bon geste pour l'environnement. Ils génèrent aussi une source de revenus qui servira à améliorer les services offerts ou à réduire la charge fiscale. Saint-Hyacinthe est fière d'innover avec des procédés écologiques, rentables et durables », souligne M. Corbeil.

Le processus complet de transformation des matières organiques par biométhanisation permet à la Ville de générer 50 % de biogaz, 30 % de terreau et 20 % de fertilisant, confirmant la théorie de Lavoisier selon laquelle « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

– 30 –

Source : Brigitte Massé
 Directrice des communications
 Téléphone : 450 778.8384